

Vaison-la-Romaine, ma ville solidaire



Avec ma ville
le code c'est + facile



aide financière
pour les 18 -25 ans



conditions d'attribution
et renseignements : 04 90 36 50 08,
centre communal d'action sociale



Aide versée sous conditions d'attribution aux jeunes
vaisonnais s'inscrivant à une formation au permis B dans
l'une des auto-écoles de la ville participant à l'opération.

www.vaison-la-romaine.com



vaison la romaine

La Ville propose une aide financière aux jeunes de 18 à 25 ans pour passer leur permis.

L'obtention du permis de conduire est une étape importante dans la vie d'un jeune. C'est un passeport pour la mobilité et un outil d'insertion sociale et économique.

De par la situation géographique excentrée de notre commune par rapport aux grands bassins d'activités, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a décidé d'apporter un concours financier aux jeunes Vaisonnais, justifiant d'un niveau de ressources modeste, qui s'inscrivent pour passer leur permis B.

Modalités d'inscription

Les dossiers peuvent être retirés auprès du Centre communal d'action sociale, à partir du 2 mai 2012. Chaque dossier sera examiné par le CCAS qui décidera d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 150 €, en fonction des ressources du jeune demandeur.



Conditions à remplir

- être âgé de 18 à 25 ans ;
- être domicilié à Vaison-la-Romaine;
- s'inscrire dans une auto-école de la ville participant à l'opération;
- satisfaire aux critères de revenus définis par le CCAS.



Renseignements

CCAS
Hôtel de ville
6 cours Taulignan
84110 Vaison-la-Romaine
04 90 36 50 08